

Approbation du PLU,
vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 14 décembre




Département de l'Indre-et-Loire

atu.:

Agence d'Urbanisme et d'Approbation de Plans

3 rue du St. Michel, 37000 Tours
Téléphone : 02 47 71 72 20
Courriel : atu@atu.org
www.atu.org



AC1 : Protection des monuments historiques

- Monument générateur
- Périmètre de protection des monuments historiques

AS1 : Protection des eaux potables et minérales

- Point de captage d'eau
- Périmètre de protection des eaux potables et minérales

PT2 : Protection contre les obstacles

- Faisceau hertzien

T1 : Servitude de chemin de fer

- Périmètre de protection

T7 : Servitude à l'extérieur des zones de dégagement

- T7 civil concerne l'ensemble du territoire français en dehors de la zone de protection T5

